



**COMMUNE  
DE  
MARTIGNY-COMBE**

Martigny-Croix, le 23 avril 2010

## **Mise à l'enquête publique**

### **Plan du cadastre viticole et des secteurs d'encépagement du vignoble sur le territoire de la Commune de Martigny-Combe**

Le Conseil municipal vient d'établir l'affinement des secteurs d'encépagement du vignoble et le plan du cadastre viticole, conformément à l'ordonnance cantonale sur la vigne et le vin du 17 mars 2004.

Ce projet est soumis à l'enquête publique durant 30 jours, soit du 23 avril au 23 mai 2010.

Le dossier complet peut être consulté au bureau communal pendant les heures d'ouverture. Les oppositions dûment motivées sont à adresser par écrit à l'Administration communale dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale